

Préface

Cet ouvrage arrive à point nommé dans la série *Innovation et responsabilité*¹, puisqu'il est publié peu de temps après la mise en application du règlement de l'Union européenne portant sur la protection des données à caractère personnel (RGPD)². On peut dire que ce règlement, qui place l'Europe au plus haut dans la protection des données, illustre et participe de ce que recouvre plus largement la notion d'« innovation et de recherche responsables » que presque tous les ouvrages des deux séries mentionnées explicitent de plusieurs façons. Le livre qui s'ouvre ici aborde avec beaucoup de minutie le problème des identités au regard de certaines évolutions numériques, notamment celles des traitements des données massives (Big Data). Il va donc bien au-delà de la seule protection des données individuelles qui, jusque-là, étaient amassées et surtout exploitées sans que nous en soyons clairement informés. De même, il déplace notre regard des discours sur les techniques, comme chez Armin Grunwald par exemple³, aux techniques elles-mêmes, fussent-elles discrètes et insaisissables pour les utilisateurs.

1. Qui donne suite aux ouvrages publiés dans la série *Innovation et recherche responsables*, disponibles en français à l'adresse : <https://iste-editions.fr/collections/serie-innovation-et-recherche-responsables>.

2. Règlement relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données). Disponible à l'adresse : <https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>.

3. Grunwald, A. (2016). *The Hermeneutic Side of Responsible Research and Innovation*. ISTE Ltd, Londres, et John Wiley & Sons, New York.

L'approche est ici également originale, puisque le chapitre central est celui d'un chercheur ayant une double compétence en sciences de l'ingénieur et en sciences humaines et sociales (Armen Khatchatourov). Cette partie centrale est complétée par trois contributions – par deux sociophilosophes (Pierre-Antoine Chardel et Andrew Feenberg) et par un politologue (Gabriel Périès) –, qui constituent des réactions théoriques aux thèses qui y sont avancées. Trois des auteurs sont enseignants-chercheurs à l'école de management de l'Institut Mines-Télécom (Institut Mines-Télécom Business School) et membres de la chaire *Valeurs et politiques des informations personnelles*⁴. Ils sont donc au fait des techniques et des débats relatifs à ces questions. Andrew Feenberg, quant à lui, est célèbre aussi bien aux États-Unis, en France qu'au Canada où il enseigne, pour ses analyses de l'évolution des sociétés technologiques et son ambition de développer une théorie critique de la technique.

Dans le contexte de l'importance croissante que les entreprises et les États consacrent à nos identités numériques, à leur surveillance ou à leur gestion, il convient de s'interroger sur les effets que ces changements ont sur les processus de subjectivation, sur le devenir-sujet et le libre arbitre que nous pouvons exercer dans les environnements numériques.

La partie centrale de l'ouvrage, rédigée par Armen Khatchatourov, traite de l'ambivalence qu'apporte le numérique à cet égard : si par certains aspects il constitue une ouverture et une « encapacitation », par d'autres, en redistribuant différemment le jeu de la contrainte et de l'opposition, il conduit à générer une malléabilité plus grande des sujets. Il s'agit donc dans cette partie d'examiner les modalités concrètes selon lesquelles les nouveaux régimes de subjectivité se constituent, en examinant la question de l'identité à la fois dans son inscription historique et dans les formes les plus récentes des technologies numériques (systèmes informatiques de gestion des identités numériques, Big Data et Internet des objets, « soi quantifié »). Armen Khatchatourov revient sur la notion de personne, au cœur de la protection des données qualifiées précisément de « personnelles », ainsi que sur l'identité comme répétition du même (*idem*) et transformation authentique de soi (*ipse*), selon la formulation

4. Cette chaire de recherche implique des chercheurs de trois écoles de l'Institut Mines-Télécom (IMT), à savoir, Télécom ParisTech, Télécom SudParis et Institut Mines-Télécom Business School. Disponible à l'adresse : <https://cvpip.wp.imt.fr/>.

de Paul Ricœur⁵. Khatchatourov ne se contente pas de montrer en quoi ces perspectives pourraient nous permettre de comprendre de loin ce qui se joue dans le numérique. Au fait des technologies en question, il montre presque *in situ*, et en tout cas en contexte, les processus selon lesquels cette « identification », avec toute l'ambiguïté qui l'accompagne, se met en place.

En outre, il resitue avec force le débat sur la vie privée dans une filiation théorique des approches interactionnistes d'Altman et de Mead. L'individu et sa vie privée se négocient en effet dans des interactions sociales. Cette vie ne relève pas d'un simple choix personnel de se soustraire à la surveillance. Il revisite donc vigoureusement les termes du débat sur la vie privée et de l'injonction à la défendre comme une valeur individuelle ou simplement économique, sous-bassement théorique de l'approche par consentement.

Empruntant à Foucault et plus encore à Deleuze, Armen Khatchatourov montre les ambiguïtés du paradigme de consentement à l'heure où notre société semble correspondre à ce que les deux philosophes voyaient comme des sociétés de contrôle. Ils seraient sans doute interloqués de voir jusqu'où les moyens de contrôle ont pu s'étendre aujourd'hui, qui plus est avec la complicité, implicite ou explicite, d'individus qui se revendiquent comme libéraux. Au-delà d'une puissance technique dissimulée, une autre nouveauté est sans doute la cohabitation de l'injonction à la protection des données et de l'impératif social de visibilité.

Armen Khatchatourov questionne également les approches législatives actuelles, tel le règlement RGPD, ambiguës par exemple de par leur volonté de garantir la portabilité des données, en France et en Europe. Certes, c'est pratique, on dit même que cela octroiera plus de contrôle à l'utilisateur au moyen de formats généraux. Mais on ouvre en même temps la porte à l'échange de ces mêmes données par d'autres acteurs, en réduisant l'autonomie réelle des individus.

Il invite alors de façon convaincante à passer du concept de l'autonomie, le pendant des modes de gouvernementalité traditionnels qui semblent aujourd'hui céder du terrain au profit de la gouvernance « algorithmique », à ce qu'il nomme « l'autonomie modulée ». En effet, la « surdétermination du

5. Ces réflexions sont un écho aux champs ouverts par Virgil Cristian Lenoir (2017) dans la même série : *La Liberté comme processus éthique*. ISTE Editions, Londres.

domaine du privé » (selon l'expression de l'auteur) – et donc du périmètre de l'autonomie du sujet –, au gré des variations et des fluctuations législatives ou commerciales, peut conduire au renforcement de la surveillance et du contrôle de l'individu. Une fois encore se présente le risque de l'expropriation des individuations, dans le sens fort que lui donne le philosophe des techniques Gilbert Simondon.

Le chapitre de Pierre-Antoine Chardel réinscrit la problématique de l'identité dans le contexte de questionnements éthiques plus larges. Il interroge le numérique comme une expérience qui rend indiscernables ses effets d'un point de vue phénoménologique, puisque les environnements technologiques complexes échappent à la compréhension immédiate des utilisateurs. De plus, le numérique crée des injonctions contradictoires⁶, car ce qui émancipe ces derniers est en même temps ce qui peut les contraindre. Dans ces nouvelles conditions, les questions éthiques relatives à l'autonomie et au libre arbitre se posent avec force et nécessité.

Pierre-Antoine Chardel articule ces questions aux discours sur le transhumanisme, sur les objets connectés, sur ce qui est qualifié souvent sans précaution d'« intelligence artificielle », sur le contrôle biométriques ou encore la reconnaissance faciale. Il met en garde face à la réduction de l'identité à une somme de traces numériques objectivées et partielles, et invite à une reconstruction permanente de celle-ci. Si un corps peut être reconnu par ses caractéristiques biologiques, ce n'est pas le cas pour un sujet en mutation permanente. L'identité est comme « trouée » et se reconstruit sans cesse en ne gardant pas tout en mémoire ; d'où l'importance d'un certain droit à l'opacité. Ceci est d'autant plus nécessaire qu'une tendance à ce qu'Armen Khatchatourov nomme dans son chapitre « l'exhaustivité mémorielle » est permise par la facilité d'enregistrement et de stockage des technologies numériques ; à plus forte raison si les données étaient réutilisées à des fins aussi bien économiques que politiques. On passe dans ce chapitre par des auteurs peu abordés jusqu'ici dans la série : le principe de changement chez Henri Bergson, la définition de l'éthique de Gilles Deleuze et la description de la société contemporaine dite « liquide » de Zygmunt Bauman.

6. On pourra se reporter à l'ouvrage de Jérôme Béranger (2016), chez le même éditeur, *Le Big Data et l'éthique. Le cas de la datasphère médicale*. ISTE Editions, Londres.

Puisant à d'autres ressources, comme celle de Wiener, le chapitre de Gabriel Périès poursuit quant à lui la réflexion de manière plus politique et sociologique, en ouvrant un spectre plus large, pour saisir les aspects systémiques de la construction des identités individuelles dans les nouvelles gestions des villes dites « intelligentes » ou « interactives » (*smart cities*). Il apporte un regard de politiste sur la gestion des identités numériques par les instances publiques et privées, dans l'optique d'explorer les nouvelles formes de normativité qui s'y jouent. Il discute de nouvelles notions comme celle de citoyenneté ou de citoyens « électroniques », qu'on voit apparaître dans la gestion territoriale et urbaine des identités numériques.

Andrew Feenberg, dans le dernier chapitre, offre un point de vue complémentaire et différent. Ce chapitre relance la question des « sociétés de contrôle » telles qu'elles ont pu être analysées par Foucault et Deleuze et les confronte à un examen des processus sociaux des dernières décennies et de l'« émancipation » qui y est éventuellement à l'œuvre. Andrew Feenberg considère en effet, contre l'opinion majoritaire, que la société de contrôle n'est qu'une continuation, par de nouveaux moyens, de l'unidimensionnalité que l'École de Francfort a dénoncée avec Marcuse, dont il connaît particulièrement bien les travaux. Les questions problématisées qu'Armen Khatchatourov et Pierre-Antoine Chardel lui adressent lors de cet entretien mettent à l'épreuve les ressources de la théorie critique dans le contexte de nos nouveaux milieux numériques.

Cet ouvrage vient compléter la série *Innovation et responsabilité* en lui donnant l'épaisseur des infrastructures numériques d'échanges d'informations qui, parce qu'elles sont discrètes, nécessitent des savoirs qui n'ont pas été mobilisés jusqu'ici pour poser des questions d'ordre éthique et épistémologique. Il faut pouvoir déchiffrer nos machines informationnelles et surtout les systèmes normatifs qui les organisent, sans pour autant tomber dans une technophobie aveugle.

Entre autonomie et contrôle, le titre de l'ouvrage reprend les thématiques importantes de la responsabilité, que l'on retrouve de plusieurs manières dans les débats en philosophie morale. L'autonomie et la liberté peuvent en être les conditions, comme l'a défendu Robert Gianni⁷. La maîtrise de ses actes

7. Gianni, R. (2016). *Responsibility and Freedom: the Ethical Realm of RRI*. ISTE Ltd, Londres, et John Wiley & Sons, New York.

peut être une condition de la responsabilité pour de nombreux philosophes moraux. Pourtant, le problème se pose d'autant plus intensément lorsque nous avons affaire à des actes sur lesquels notre maîtrise n'est que très partielle. C'est alors qu'il faut rediscuter, dans les nouvelles conditions numériques, des diverses conceptions de la responsabilité, individuelles (comme capacité d'agir ou vertu) et organisationnelles (comme transparence et auditabilité – *accountability*). Nous avons bien le sentiment que les enjeux cruciaux pour une éthique du futur se situent dans le renouvellement de ces questionnements.

Bernard REBER
Centre de recherches politiques
de Sciences Po (CEVIPOF)